

# CONCLUSION



## Le nombre d'équipements sportifs

### Les terrains de grands jeux

Le manque de terrains d'entraînement et de terrains réservés aux différentes disciplines (terrains spécifiques Football et terrains spécifiques Rugby) a diminué depuis la précédente étude de 2011. En effet, les comités départementaux de Football et de Rugby font remonter cette amélioration ces dernières années, et ne semblent pas avoir aujourd'hui de problèmes importants au niveau du nombre de terrains à disposition, des homologations fédérales, de l'état des vestiaires, etc.

Il reste un besoin à satisfaire pour le Rugby sur les secteurs de Tarbes et Lourdes.

### Les salles multisports

La situation au niveau de 2 points en particulier n'a presque pas changé depuis la précédente étude : les clubs de Handball du département font face à un fort manque de salles aux normes Handball (un club, Tournay, est dans l'obligation de pratiquer dans une salle des fêtes inadaptée), et il existe un manque de créneaux horaires à disposition de l'ensemble des disciplines (notamment Handball et

BasketBall) du fait de la forte concentration d'activités dans les salles multisports du département.

En effet, il devient alors intéressant de s'intéresser à la notion de « pression sportive », faisant référence au nombre d'activités différentes qu'accueillent les salles multisports du territoire. Le constat est alors édifiant : en moyenne, sur le département, une salle multisports accueille plus de 4 activités différentes. Les salles polyvalentes, elles, un peu plus de 2. Plus on accueille de sports différents, plus le nombre de créneaux par sport diminue, ce qui nuit au fonctionnement des clubs et donc à leur développement.

### Les bassins de natation

Le constat est le même que celui de l'étude précédente : le nord du département est toujours dépourvu de bassin couvert, et l'est du département ne dispose que d'une seule piscine couverte de 25 mètres, à Lannemezan. Ceci entraîne donc des difficultés, notamment l'apprentissage scolaire de la natation. Les enseignants font alors face à plusieurs difficultés : distance, trajets, aléas météorologiques etc. Tout cela cumulé à un nombre de séances d'enseignement consacrées à la natation inégal d'une année sur l'autre. La question de « pression sportive » se fait donc aussi ressentir sur les bassins de natation.

### Les salles d'arts martiaux et de sports de combat

La Maison des Arts Martiaux à Tarbes est un équipement sportif structurant encensé de manière unanime par les différents comités départementaux concernés. Celle-ci leur offre de réelles opportunités pour y organiser des compétitions au niveau départemental et régional.

Néanmoins, les différentes disciplines font remonter un manque de salles consacrées aux arts martiaux ou sports de combat (rings de boxe, dojos, ou même des salles de Lutte d'envergure pour accueillir le fort nombre de participants lors des compétitions). En effet, les salles multisports ne sont pour la plupart du temps pas réellement adaptées aux pratiques de ces disciplines. Le démontage et remontage des tapis par exemple entraîne une usure importante du matériel, et des bénévoles.

## L'état général des équipements sportifs

	Nb total d'équipements	% total d'équipements
Avant 1945	23	1,82%
1945-1964	113	8,95%
1965-1974	157	12,43%
1975-1984	273	21,62%
1985-1994	290	22,96%
1995-2004	244	19,32%
A partir de 2005	118	9,34%
Indéfini	45	3,56%
<b>TOTAL</b>	<b>1 263</b>	<b>100,00%</b>

Source : ministère en charge des sports - RES (10/08/2017)

Presque la moitié des équipements sportifs du département des Hautes-Pyrénées (44,58%) a été aménagée entre 1975 et 1994. Nous sommes donc face à un parc des équipements qui commence à vieillir, d'autant que les constructions depuis 2005 sont peu nombreuses (9,34% du total des équipements sportifs).

## L'accessibilité des équipements sportifs

Malgré des avancées dans le domaine remontées notamment par le comité départemental Handisport, les statistiques du Recensement des Équipements Sportifs montrent de manière flagrante le trop peu d'équipements sportifs accessibles tous types d'handicaps confondus, que ce soit moteur ou sensoriels.

<b>Accessibilité / Handicap Hautes-Pyrénées</b>		
<b>Accessibilité (estimée)</b>		
	Nb total d'équipements	% total d'équipements
<b>Accessibilité (estimée) : Oui</b>	<b>4</b>	<b>0,32%</b>
Accessibilité (estimée) : Non	1 259	100%
<b>TOTAL</b>	<b>1 263</b>	<b>100%</b>

Accessibilité / Handicap Hautes-Pyrénées		
Accessibilité (estimée) HMR		
	Nb total d'équipements	% total d'équipements
Accessibilité (estimée) HMR : Oui	9	1%
Accessibilité (estimée) HMR : Non	1 254	99%
TOTAL	1 263	100%

Accessibilité / Handicap Hautes-Pyrénées	
l'accessibilité (estimée) aux HS	
	Nb total d'équipements
Aire d'évolution	69
Vestiaires	20
Sanitaires sportifs	15
Sanitaires publics	22
Tribunes / gradins	6
Aucun accès	1 183
<p>NB : la somme des équipements de cette restitution est supérieure au nombre total d'équipements, car un même équipement peut avoir plusieurs caractéristiques à la fois.</p>	

Source : ministère en charge des sports - RES  
(09/08/2017)

NB :

*Accessibilité estimée: tous types de handicaps confondus*

*Accessibilité estimée HMR: handicap moteur*

*Accessibilité estimée HS: handicaps sensoriels*

# RÉCAPITULATION DES PRÉCONISATIONS

## Terrains de grands jeux

- Quelques terrains supplémentaires pour les clubs FFR de Lourdes et de Tarbes (du fait de leur grand nombre de licenciés).

## Salles multisports

- Création de nouvelles salles aux normes fédérales Handball et/ou création de petites salles annexes à celles déjà existantes ou de complexe de plusieurs petites salles pour y accueillir les disciplines moins consommatrices d'espace, et ainsi réduire la forte pression sportive sur ce type d'équipements sportifs.
- Réflexion sur les moyens pour permettre aux clubs sportifs d'utiliser en soirée et en fin de semaine les équipements sportifs des établissements scolaires.

## Bassins de natation

- Réflexion sur la situation au nord et à l'est du département concernant les bassins couverts :
  - Besoin important vers Saint Lary Soulan (certaines écoles aux alentours vont pour l'instant dans des piscines de campings ou de résidences inadaptées).
  - Besoin important vers Castelnaud-Magnoac ou Trie sur Baïse car les écoles locales sont obligées de se déplacer jusqu'à Lannemezan.
- En cas de création de nouvel équipement, veiller à ce que celui-ci soit couvert.
- Réfection de la piscine de Lannemezan.
- Accompagner le milieu scolaire dans sa recherche de bassins où mener les heures d'enseignement dans les meilleures conditions possibles. Les bassins privés de résidences ou campings ne remplissent pas toutes les mesures de sécurité requises pour un usage collectif.

## Salles d'arts martiaux et de sports de combat

- Construction de salles dédiées aux sports de combat et arts martiaux, avec un équipement adapté.  
De plus, ceci permettra de diminuer la pression sportive sur les autres types d'équipements (salles multisports).
- Besoin de création urgente de rings permanents pour la pratique de la Boxe / Savate Boxe Française / Kick Boxing - MuayThaï etc.
  - Au moins sur Tarbes.

## Autres fédérations

- Athlétisme :
  - Remise en état du seul stade complet de niveau national, Maurice Trélut.
  - Projet « Bâtiment 313 » de l’Arsenal, à Tarbes.
- Gymnastique : tribunes sur la salle spécialisée à Tarbes.
- Roller : aménagement d’un anneau de vitesse.
- Des attentes ont notamment été régulièrement remontées à propos du projet « Bâtiment 313 » de l’Arsenal, à Tarbes, qui fait partie des espoirs actuels pour le développement de nombreuses disciplines, dont l’Escalade (pour un projet d’envergure internationale).

## Accessibilité

- Amplifier la mise en accessibilité des équipements sportifs (retard pris).

## Sports de nature

- Tous les comités de sports de nature sont en attente du redémarrage de la mission CDESI au Conseil Départemental.

# PERSPECTIVES

## Nouveau Schéma de Coopération Intercommunale

### (suite à l'arrêté préfectoral du 21 mars 2016)

Les nouveaux EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) sont en train de se mettre en place progressivement, et par conséquent d'appréhender leurs nouveaux champs d'actions.

Dans ce contexte, Monsieur Francis Touya, maire adjoint de Tarbes chargé des Sports et président de la commission « Équipements sportifs » à la nouvelle agglomération « Tarbes - Lourdes - Pyrénées », a accepté de nous rencontrer avec Monsieur Jean-Yves Mouret, Président du CDOS, afin de nous informer sur les réflexions en cours en matière sportive à l'échelle de l'agglomération.

Ainsi, une des premières actions qui va être menée sera de réunir les maires des différents pôles (pôle nord, pôle centre, et pôle sud) de l'agglomération pour écouter et construire un projet de territoire. Le schéma directeur des équipements sportifs fait auparavant sur l'ex agglomération du Grand Tarbes, et l'extension de cette étude à l'échelle du nouveau territoire étayeront l'état des lieux. Ce projet de territoire va bien sûr s'articuler autour des besoins de Tarbes et Lourdes, mais aussi d'un projet en milieu rural, qui ira au-delà du domaine sportif (tourisme).

Aujourd'hui, à travers la compétence « équipements sportifs » retenue au niveau de l'EPCI, plusieurs équipements sportifs considérés d'intérêt communautaire sont gérés par l'agglomération : les piscines de l'ex agglomération du Grand Tarbes et de Lourdes, l'Hippodrome de Laloubère, la Maison Régionale de l'Escrime, et la Maison des Arts Martiaux.

Les questionnements actuels tournent autour de l'avenir de la piscine Michel Rauner à Séméac, extrêmement vétuste, et dont le coût pour la rénovation estimé serait d'un minimum de 5 millions d'euros, alors que sa destruction pour ensuite réaménager un nouvel équipement coûterait aux alentours de 10 millions d'euros.

Par ailleurs, Monsieur Touya estime que la majeure partie des problèmes en matière d'équipements sportifs rencontrés sur l'ancienne agglomération tarbaise (manque d'équipements pour le Handball, le BasketBall, l'Athlétisme, et l'Escalade notamment) pourraient être résolus si le projet du « Bâtiment 313 » de l'Arsenal, à Tarbes, voyait enfin le jour. Il est aussi conscient des problèmes autour la nécessité de création de rings permanents pour la Boxe sur au moins la ville de Tarbes, problème qui va être résolu grâce à la récupération du bâtiment de 650 m<sup>2</sup>, l'ancienne piscine, du lycée Marie Curie.